



Une Initiative de la Commission de Santé Mentale Canadienne

Sommaire du rapport concernant la phase « Planification et développement » du projet « Chez-Soi » à Moncton et dans les communautés rurales du Sud-est

La phase de planification et de développement du projet « Chez-Soi » documentée dans ce rapport de recherche concerne la séquence des événements compris entre les mois de janvier 2008 et juin 2010 qui ont menés au logement des premières personnes sans-abri participant au projet. En tout, 225 itinérants vivant avec une maladie mentale prendront part au projet. De ce nombre, 125 seront logés et recevront une gamme de services tout au long du programme, jusqu'en mars 2013. Les 100 recevront les services habituellement offerts à Moncton et dans les régions rurales. Dans la région de Moncton, les participants paient une partie de leur loyer et reçoivent la visite du personnel du programme au moins une fois par semaine. Le projet offre des choix de logement dans divers quartiers de la ville de Moncton et en milieu rural, dans la région Sud-est du Nouveau-Brunswick.

Résultats de la recherche - La collaboration entre les services gouvernementaux et les agences communautaires a été phénoménale dans le cadre de la phase de planification et de développement, ce qui a facilité de façon significative la mise en place du projet Chez soi/At Home. Cette coopération a été rendue possible grâce à la coordinatrice du site, qui a rassemblé en peu de temps et de façon dynamique les acteurs du secteur communautaire et du gouvernement. Un projet de recherche financé pour tenter de relever ce défi ne pouvait pas mieux tomber et les efforts, le temps, les concessions ont été consacrés de la part de tous pour faciliter le déroulement du projet.

Cependant, la nouvelle approche de « priorité au logement » se heurte à une tradition de sectorisation. Sur le terrain, la mise en place d'une équipe multidisciplinaire, d'une direction dont les acteurs ont des antécédents disciplinaires et des valeurs y étant attachées différant, parfois s'opposant, a entravé la bonne volonté, la communication et le désir de surpasser ce que l'on a appris et pratiqué dans sa vie professionnelle. Bien sûr, la possibilité de surpasser ces obstacles dépend souvent du désir de chaque individu.

Le désistement de l'équipe de chercheurs de la UNB initialement pressentie pour mener le volet recherche a également retardé la mise en place du projet. Cette transition a obligé l'équipe de Moncton à accélérer la cadence afin de rejoindre le niveau d'avancement des autres sites. Le volet rural a par conséquent été négligé, ce qui a entraîné des problèmes sur le plan du recrutement. L'équipe de services et les collaborateurs s'expliquaient mal certains choix, comme les diagnostics retenus et la division du nombre entre les participants issus des foyers de soins et du milieu familial, d'autant plus que les ajustements étaient constants. L'équipe de services, dont certains membres travaillaient à Moncton depuis le début du projet en

novembre, dut se rendre à l'évidence que le projet rural ne serait pas une copie conforme du projet de Moncton.

Finalement, les particularités de Moncton se révélèrent nombreuses et touchent des aspects fondamentaux de la recherche, comme la définition même de l'itinérance. Dans un contexte de pénurie de services, la mise en place d'un groupe contrôle fut difficile à accepter. Dans ce même contexte, le départ d'employés des hôpitaux ou de centres communautaires en santé mentale pour former les équipes TCD a aussi généré une crise qui, même si elle avait été prévue par les directeurs des deux régies de la santé, n'a pas été facile à vivre sur le terrain.

Près d'un an après le lancement du projet, nous pouvons dire que tous les acteurs, chercheurs, collaborateurs, partenaires et équipes de services ont fait ensemble un pas de géant pour se retrouver, en ce mois de septembre 2010, à la fin du recrutement pour le volet rural et au même point que les autres sites pour le projet de Moncton.

Une leçon apprise et qui devra être appliquée dans le cas d'une extension du projet est l'importance de prendre le temps de connaître les communautés avec lesquelles nous travaillerons, d'avoir une équipe composée de la coordonnatrice du site, d'un chercheur et d'une personne de l'équipe TCD pour expliquer les différents volets du projet aux principaux acteurs impliqués et ainsi de s'assurer que l'information transmise corresponde à la complexité du projet.